

CONSIGNES DE COMPLETITUDE

FORMULAIRE D'IDENTIFICATION - TARIFICATION SOCIALE DES CANTINES

Il convient d'enregistrer votre formulaire avant toute tentative d'impression pour envoi à l'ASP.

- **Informations à la saisie du formulaire d'identification :**

Un seul choix de Forme juridique est possible entre « Commune » et « EPCI ».

- **Lors de l'enregistrement et à l'édition du formulaire, les contrôles suivants sont opérés :**

Il convient donc de saisir les champs obligatoires et de respecter le format de certains champs.

Les champs obligatoires (avec une *) à la saisie sont les suivants :

- N°SIRET
- Forme juridique
- Dénomination sociale
- Adresse email
- Libellé de la voie
- Code postal
- Commune
- Nom de la TG / Teneur du compte Trésor public
- IBAN_1
- IBAN_2
- IBAN_3
- IBAN_4
- IBAN_5
- IBAN_6
- IBAN_7
- Code BIC
- La délibération ou la décision est applicable à compter du
- Le

Si un des champs n'est pas saisi, une fenêtre s'ouvre avec le message suivant :

« *Document incomplet :* »

Certains champs obligatoires ne sont pas saisis ou certains champs ne sont pas au bon format :

Les champs obligatoires suivants ne sont pas renseignés :

- *Nom du champ* ».

Le format des champs à respecter sont les suivants

- N°SIRET : Numérique (= chiffres uniquement)
- Code postal : Numérique (= chiffres uniquement)

- N° de téléphone : Numérique (= chiffres uniquement)
- La délibération ou décision est applicable à compter du : Date (= JJMMAAAA)
- La délibération ou décision est applicable au : Date (= JJMMAAAA)
- Le : Date (= JJMMAAAA)

Si le format du champ n'est pas respecté, alors une fenêtre s'ouvre avec le message suivant :

« Document incomplet

Certains champs obligatoires ne sont pas saisis ou certains champs ne sont pas au bon format :

Les champs suivants, de type 'date', ne sont pas au bon format 'JJMMAAAA' : Nom du champ ».

OU

« Document incomplet

Certains champs obligatoires ne sont pas saisis ou certains champs ne sont pas au bon format :

Les champs suivants (Nom du champ) ne sont pas au bon format : ils doivent être composés de chiffres uniquement. ».

✓ **Concernant le N°SIRET :**

Le N°SIRET doit respecter l'algorithme de contrôle des N° de SIRET.

Dans le cas contraire, une fenêtre s'ouvre avec le message suivant :

« Demande incorrecte :

Impossible de valider cette demande, les incohérences suivantes ont été rencontrées :

Le N°SIRET n'est pas valide. ».

✓ **Concernant l'Adresse email :**

L'Adresse email doit respecter le format d'une adresse mail : texte@texte.texte'

Dans le cas contraire, une fenêtre s'ouvre avec le message suivant :

« Demande incorrecte

Impossible de valider cette demande, les incohérences suivantes ont été rencontrées :

L'adresse email n'est pas valide, elle doit respecter le format 'texte@texte.texte'. ».

✓ **Concernant le format du Numéro de téléphone :**

S'il est renseigné, le Numéro de téléphone doit comporter 10 caractères numériques.

Dans le cas contraire, une fenêtre s'ouvre avec le message suivant :

« *Demande incorrecte :*

Impossible de valider cette demande, les incohérences suivantes ont été rencontrées :

Le numéro de téléphone n'est pas valide, il doit être composé de 10 chiffres. ».

✓ **Concernant le format du Code postal :**

Le Code postal doit comporter 5 caractères numériques.

Dans le cas contraire, une fenêtre s'ouvre avec le message suivant :

« *Demande incorrecte :*

Impossible de valider cette demande, les incohérences suivantes ont été rencontrées :

Le code postal n'est pas valide, il doit être composé de 5 chiffres. ».

✓ **Concernant le format de l'IBAN :**

L'IBAN doit comporter 27 caractères.

Dans le cas contraire, une fenêtre s'ouvre avec le message suivant :

« *Demande incorrecte :*

Impossible de valider cette demande, les incohérences suivantes ont été rencontrées :

L'IBAN n'est pas valide, il doit être composé de 27 caractères. ».

✓ **Concernant le format du BIC :**

Le BIC doit comporter 11 caractères.

Dans le cas contraire, une fenêtre s'ouvre avec le message suivant :

« *Demande incorrecte :*

Impossible de valider cette demande, les incohérences suivantes ont été rencontrées :

Le BIC n'est pas valide, il doit être composé de 11 caractères. ».

✓ **Cohérence de la Date de fin d'application de la délibération ou de la décision :**

Si elle est renseignée, la date de fin d'application de la délibération ou de la décision doit être postérieure à la date de début d'application de la délibération ou de la décision.

Dans le cas contraire, une fenêtre s'ouvre avec le message suivant :

« Demande incorrecte :

Impossible de valider cette demande, les incohérences suivantes ont été rencontrées :

La date de fin d'application de la délibération ou de la décision doit être postérieure à la date de début d'application de la délibération ou de la décision. »

✓ **Cohérence de la Date de signature :**

La date de signature doit être antérieure ou égale à la date du jour.

Dans le cas contraire, une fenêtre s'ouvre avec le message suivant :

« Demande incorrecte :

Impossible de valider cette demande, les incohérences suivantes ont été rencontrées :

La date de signature ne doit pas être postérieure à la date du jour. ».

Principes généraux :

- Si plusieurs erreurs sont identifiées, chaque message est précédé d'un numéro 1°), 2°) ... et séparé du suivant par une ligne blanche.
- Si lors de l'édition, une erreur est identifiée, un bandeau « SAISIE INVALIDE » est imprimé sur chaque page saisissable du document pour éviter toute fraude.
- Enregistrer votre formulaire avant toute tentative d'impression pour envoi à l'ASP.

Adresse mail pour toute **demande d'assistance** : aidecantinescolaire@asp-public.fr